

# **Considérations sur l'aspect : l'aspect verbal dans l'expression du passé en catalan et l'aspect lexical dans la construction passive et par rapport à la notion de durée (langues romanes)**

Michel CAMPRUBI

Comme on le sait, cette catégorie de l'aspect longtemps méconnue des manuels scolaires a fait l'objet de nombreuses études de la part des linguistes : Gustave Guillaume en tout premier lieu (1933/1964), Bernard Pottier (1971 et 1987) et, pour l'espagnol, Maurice Molho (1975), Jean-Claude Chevalier (1989), notamment ; on citera encore, sur un plan général, l'ouvrage de Catherine Fuchs et A. M. Léonard (1979) ou l'ouvrage collectif *La notion d'aspect* (Jean David et Robert Martin éd., 1980) avec la contribution de Marc Wilmet plus particulièrement. Il s'y ajouterait un grand nombre d'analyses de linguistique dite textuelle. Nos considérations vont s'en tenir au plan grammatical ou lexicogrammatical avec d'abord l'aspect et le temps du verbe, ensuite l'aspect dit « lexical » (*Aktionsart*) le cas échéant d'un point de vue contrastif interlangues.

## Aspect, auxiliaire et passé en catalan

Nous allons aborder le cas du passé dit périphrastique en catalan équivalent d'un prétérit parfait ou passé défini, soit par exemple *ahir li vaig dir* (= *hier je lui dis* ou *je lui ai dit*), formé à l'aide de l'auxiliaire *anar* (aller) au présent et de l'infinitif du verbe représentant le procès ou l'état envisagé (littéralement : *hier je lui vais dire*). Autrement dit, une expression comme *vaig dir* correspond, sur un plan formel, morphologique, à la française *je vais dire*, laquelle renvoie, elle, à un futur d'immédiateté. Comment expliquer un tel contraste ? Mais nous rappellerons, tout d'abord, que le catalan n'a

pas été le seul, historiquement, à présenter cette forme. En effet, on peut voir, d'après une étude de Germà Colon (1976) notamment, que le français et le provençal ont connu le même genre de formulation du passé (à partir du latin *vado* + infinitif). Pour le français, il semblerait que la valeur actuelle de futur de ce tour ne date que du XV<sup>e</sup> siècle (*op. cit.*, p. 107) et Colon fournit de nombreux exemples où le tour exprimerait, comme en catalan, un passé (*cf.* p. 108 : *ils n'eurent pas allé une lieu quand vont venir sur eux ceux de la garnison*, Froissart, XII – *Et quant ils furent arrivés au Sarrain, Guillemín va regarder le garson*, dans *Tour Landry*). On peut, toutefois, s'interroger sur cette valeur de passé attribuée au tour mais son emploi dans un tel contexte, lui, ne fait pas de doute. De même, pour le provençal, on en trouve de nombreux exemples, en particulier dans les chansons de geste (*op. cit.*, p. 114 et *sq.*). D'après Colon, la tournure, dans sa valeur de passé, a existé jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle en français, époque à laquelle les théoriciens, dont Malherbe, s'opposèrent aux constructions périphrastiques (*op. cit.*, p. 137).

Pour ce qui est de la genèse du tour en question, Colon le rapproche du présent historique (les deux procédés, la périphrase et le présent historique, s'imbriquent et joignent leurs effets, p. 127) et il s'attache à expliquer ensuite comment la tournure en est arrivée à exprimer un temps passé, elle qui a pour fonction spécifique – dit-il – « l'actualisation d'un fait » (*ibidem*). L'origine serait stylistique : rendre vivant en actualisant à partir d'une valeur, précisons-nous, d'aspect d'*immédiateté* qu'exprime l'auxiliaire *anar* – après subduction comme l'explique Gustave Guillaume (1933/1964), mais en conservant, comme le dit Molho (1976), l'idée d'une progression temporelle « car aller dans l'espace, c'est forcément avancer dans le temps ». S'y ajoute une « grammaticalisation », nous dit encore Colon, qui fixe le tour dans sa valeur de passé et nous reviendrons sur ce point. Si l'on admet ce processus de formation, on peut essayer d'en cerner les éléments.

Tout d'abord, il faut bien voir que l'aspect verbal (celui qui concerne le procès ou l'état), est par lui-même neutre au point de vue strictement temporel. Aspect et temps peuvent se combiner au sein d'une forme mais chacun d'eux a sa propre fonction. Lorsque, ainsi que le font par exemple l'hébreu et, croyons-nous savoir, les langues slaves, seul l'aspect figure dans les formes verbales conjuguées, c'est *par contexte* qu'elles communiquent une indication de temps (c'est-à-dire de *localisation* temporelle du procès). A l'inverse, l'allemand et l'anglais, pour le passé, n'opposent pas l'aspect de perfectivité et celui

d'imperfectivité, avec leur seul prétérit qui n'est donc qu'une forme temporelle *stricto sensu*. Ainsi, au moins au départ, la tournure avec auxiliaire *anar* n'est temporelle que par le temps qui lui est affecté et c'est le présent ; s'y ajoute l'aspect, alors, d'immédiateté, provenant de la subduction du verbe *anar* / « aller » et l'on a ainsi une expression simplement actualisante au point de vue temporel. D'ailleurs, dans les textes anciens, cet auxiliaire est parfois au passé, ce qui prouve que par elle-même la tournure ne l'exprimait pas. De plus, comme on le sait, l'auxiliaire a pris une marque temporelle de passé à certaines personnes (celles du pluriel) : *vàrem* (ou *vam* par la suite) et non *anem* (« nous allons ») qui reste la forme de présent du verbe plein *anar* ; de même *vàreu* au lieu de *aneu* (« vous allez »). Quant à la « grammaticalisation » dont parle Colon, c'est la valeur de passé, et non plus de présent, que la tournure a acquise à un moment donné. Comment expliquer cet acquis sémantique ? On peut imaginer que la répétition et grande fréquence d'emploi (dans le genre épique au départ) de la tournure dans un contexte de passé, qui est toujours celui des phrases où elle apparaît, lui a bientôt conféré cette valeur temporelle absente à l'origine et qu'elle s'y est *spécialisée*. Nous pensons que ce mécanisme de *spécialisation* se retrouve dans divers cas d'usage linguistique. Nous citerons simplement un exemple, pour les prépositions et en espagnol : celui de l'expression *estar para* avec valeur d'imminence du procès qu'elle a presque exclusivement (= être sur le point de) alors que rien dans *para* n'oblige à y voir cette idée. Il s'agit, là aussi, d'une *spécialisation* dans une certaine valeur qui a fini par être codée dans la langue à partir, sans doute, d'une grande fréquence d'emploi dans un sens simplement possible, choisi parmi d'autres au départ, et provenant peut-être d'un lexème tel que *listo* qui aurait été effacé<sup>1</sup>.

Aujourd'hui, pour distinguer l'expression de passé périphrastique de celle où le verbe *anar* conserve plus ou moins sa valeur de déplacement en combinaison également avec un infinitif, le catalan fait précéder celui-ci de la préposition *a* (cf. *vaig a dir-li...* = je vais lui dire...) – expression où, plus nettement qu'en français, il s'agit

1. Nous sommes tombé récemment, par hasard, sur un article de Benveniste où l'on trouve une idée semblable sinon identique à celle que nous exprimons ici : « Dans un article antérieur – dit-il – nous avons tenté une interprétation unitaire des emplois de la préposition latine *prae*, afin de montrer en particulier que le sens dit causal de *prae* résulte d'une spécialisation du sens général de 'à l'avant, à l'extrémité, au point extrême'. » (« Pour une sémantique de la préposition allemande *vor* », ch. X, *Problèmes de linguistique générale*, 2, Gallimard, 1974, p. 137) .

bien d'*aller trouver* quelqu'un pour lui dire quelque chose, et pas simplement d'une immédiateté prospective. En français, plus précisément, on peut avoir les deux sens et le choix se fera suivant le contexte ou la situation. Colon nous signale qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, on trouve encore la tournure sans préposition pour cette valeur prospective, en catalan (cf. *e anà cercar la sua dona /vs./* [aujourd'hui] *anà a cercar la sua dona*).

Pour terminer, nous rappelons l'analyse, déjà citée, de Maurice Molho, effectuée dans le cadre de la psychomécanique (1976) pour ce passé périphrastique catalan, qu'il nomme « l'aoriste périphrastique » ou encore un « paraaoriste ». Nous y relevons que l'auxiliaire *anar* – nous citons en traduisant en français – « dit par la matière sémantique qu'il véhicule, ce en quoi l'aoriste est supérieur à cause de sa forme » (p. 99). L'analyse de ce contenu par Molho, dans son approche guillaumienne, suppose une représentation verticale des instants dont se compose le temps, avec un niveau inférieur ou « décadent » de temps *descendant* (= qu'on voit s'écouler du futur vers le passé) et un niveau supérieur ou « incident » de temps *ascendant* (qu'on remonte en direction du futur). Et l'aoriste (ou passé simple) réside, suivant cette analyse, dans le temps descendant de l'époque passée, à un niveau supérieur, où s'affirme l'ascendance du temps  $\alpha$  incident (*ibid.*). On peut considérer que cette analyse, simplement synchronique, démontre la possibilité pour la forme périphrastique d'être un *passé perfectif* et qu'elle met à plat un fonctionnement, établissant la stricte équivalence entre forme verbale de prétérit défini ou aoriste et forme périphrastique avec auxiliaire ; mais elle ne permet pas, sans une approche diachronique, telle que celle de Colon, d'expliquer l'émergence et la fixation de la valeur temporelle, par *spécialisation*, avons-nous suggéré.

### Aspect lexical

L'aspect lexical de *perfectivité / imperfectivité*, que l'on trouve notamment dans les lexèmes verbaux et dont nous avons fait le trait pertinent distinctif du fonctionnement du passif espagnol (cf. Camprubi 1982, p. 58 et *sq.*, ou 2001), est souvent confondu avec l'idée de durée. Avant d'aborder ce point, nous voudrions examiner la pertinence de cette opposition (*perfectivité/imperfectivité*) dans le cas du passif français, à travers la forme du complément d'agent.

*L'aspect lexical et le passif*

Dans son ouvrage consacré au passif en français, David Gaatone (1998) aborde la question du complément d'agent en *par* ou en *de*. Nous avons montré, pour l'espagnol, que le complément d'agent en *por* est le seul possible pour les verbes perfectifs qui forment leur passif avec *ser* (en distinguant bien cette structure de celle de *resultatif*, formée avec *estar*, privée, par définition, de complément d'agent). Quant au complément d'agent avec *de*, il est possible pour les verbes imperfectifs de la 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> classe dans notre étude, c'est-à-dire ceux qui forment leur passif avec *estar* (*estar acompañado por/de alguien* = « être accompagné par/de quelqu'un ») ou pour ceux qui, bien qu'imperfectifs, le forment toujours avec *ser* : les verbes de savoir ou de sentiment (*ser sabido + amado por/de* = « être connu + aimé par/de »)<sup>2</sup>. Gaatone, pour le français, passe en revue les différentes sortes de verbes répartis en classes sémantiques telles que verbes cognitifs, de perception, d'accompagnement, d'assistance, d'acceptation, de composition, etc., afin d'établir les conditions d'emploi du complément d'agent en *de*. Mais il ne retient guère comme critère de base que l'*agentivité* du verbe (opposée à la *stativité*) dont il a bien dit, par ailleurs, qu'elle est un trait largement *subjectif* (« Elle s'appuie en général sur l'intuition du locuteur-linguiste », p. 92), difficile donc à déterminer avec certitude. Nous avons nous-même, pour l'espagnol, indiqué que l'idée d'*activité*, avancée par Bernard Pottier, présentait cet inconvénient, alors que la perfectivité du lexème verbal se laisse aisément découvrir au moyen de tests temporels (compléments de temps avec *en* ou avec *durante* pour l'essentiel). Nous allons voir, à travers quelques exemples de l'étude de Gaatone, que la possibilité d'un complément d'agent en *de* peut clairement s'expliquer par le même trait d'imperfectivité lexicale qu'en espagnol, ce qui nous montre, une fois de plus, l'intérêt des approches interlangues. Mais même pour le passif français en tant que tel, le recours à ce trait d'aspect lexical nous permet de saisir certaines différences de sens. Ainsi, quand Gaatone examine l'influence que peut avoir la nature du sujet (animé ou non) sur la passivabilité des verbes (p. 94), il déclare que « De nombreux verbes, souvent agentifs lorsque leur sujet est animé, ne le sont plus ou le sont moins [*sic*]

2. Ajoutons que de tels verbes (2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> classe), parallèlement à leur imperfectivité, ne peuvent donner une structure de *resultatif*, c'est-à-dire mono-actancielle, suivant l'analyse de B. Pottier de laquelle nous sommes partis.

quand le sujet est non animé, leur sens étant différent. Cette différence n'a pas nécessairement de répercussion sur leur passivabilité. » En effet, pour un des verbes cités par Gaatone, on peut encore plus nettement apprécier le changement de sens en comparant avec l'homologue espagnol qui présente les deux sortes de passifs dont nous avons parlé : c'est le verbe *ocupar / ocupar*. En espagnol s'opposent, par exemple :

- 1) *Francia fue ocupada en menos de tres semanas por los alemanes* =  
La France fut occupée en moins de trois semaines par les Allemands (c'est un *ocupar* perfectif, comme l'atteste le complément temporel, au sens d' « envahir »)
- 2) *Francia estuvo ocupada por los alemanes durante cuatro años* =  
La France fut occupée par les Allemands pendant quatre ans (on observe que cette fois, c'est le *ocupar* imperfectif).

Le français ne permet pas de faire aussi nettement la différence mais on l'aperçoit aussi : l'exemple de Gaatone, *Le rez-de-chaussée était occupé par un magasin (ibid.)*, nous fournit un cas de verbe *ocupar* imperfectif semblable à notre deuxième exemple espagnol. Gaatone le qualifie de statif, mais on a vu plus haut l'imprécision qui s'attache à ce genre de trait, alors que celui d'aspect lexical est net et précis.

Pour ce qui est du complément d'agent, Gaatone aborde sa série de classes verbales en commençant par les verbes cognitifs : ils admettent aussi bien *par* que *de*, nous rappelle-t-il. Précisément, ce sont des verbes *imperfectifs* (ceux de la 3<sup>e</sup> classe, pour nous, en espagnol, qui ne peuvent se combiner qu'avec l'auxiliaire *ser*). Pour Gaatone, c'est le trait statif qui serait en cause. Il prend aussi le cas d'*oublier* mais, pour nous, ce verbe est perfectif, il exprime un acte mental (et il admet, en effet, un emploi résultatif, c'est net en espagnol : *eso está olvidado*) ; dès lors, c'est dans une acception adjectivale du participe passé que le complément d'agent devenant complément d'adjectif se forme avec *de* (*olvidado de todos* et en français : *oublié de tous*, alors que dans le strict passif, *par* est seul naturel : *Cet incident a été oublié par tous ceux qui en ont été témoins* – qui nous semble nettement préférable à *?a été oublié de tous...*, ceci parce que le verbe, répétons-le, est perfectif.

Autre exemple : le verbe *acompañar* qui admet les deux formes de complément d'agent. Il est clairement de ceux qui prennent aussi bien une acception perfective qu'imperfective, comme nous l'avons observé en espagnol. Il est nettement imperfectif, par exemple, dans :

*El presidente estuvo acompañado durante una semana por / de su esposa* (au contraire, perfectif dans : *fue acompañado a su hotel por el ministro* – et non *\*de su ministro* ; de même en français : *il fut accompagné à son hôtel par le ministre* et non *\*du*). Gaatone remarque, sans plus, pour un de ses exemples avec le verbe *acompañer* que « Un agent pronom personnel paraît rendre de plus problématique : *Liée à Georges Abdallah, elle est accompagnée par ( ?\*de) lui lors de deux opérations [...]* ». A notre avis, il s’agit là d’une acception perfective, comme le contexte le suggère par le complément circonstanciel évocateur d’une ponctualité événementielle (*lors de deux opérations*) et ce n’est pas la forme pronominale de l’agent qui est en cause.

Pour toute une autre série de verbes qu’examine Gaatone, il nous semble que le recours à l’aspect d’imperfectivité permet d’expliquer la possibilité du complément d’agent en *de*, sans chercher plus loin. Ainsi pour :

*Les archéologues étaient aidés / assistés / secondés par des / de dizaines de volontaires.*

Le verbe *surveiller* quant à lui doit présenter les deux aspects, comme son homologue espagnol *vigilar*, qui dans une première acception est perfectif et donne lieu à résultatif, dans un sens qu’on peut gloser comme « mettre sous surveillance » (*cf. mettre* qui est évidemment perfectif) d’où, dans ce cas, la seule validité du complément d’agent en *por* et *par* : *Fue vigilado por la policía* (Il a été surveillé par la police) et, au résultatif, *Está vigilado* (Il est sous surveillance). L’exemple que donne Gaatone (repris d’un autre auteur), *Jean est surveillé de tous ses amis*, avec cet agent au pluriel, pourrait s’expliquer, s’il est admissible, par l’imperfectivité verbale, cette fois, avec un sens du genre « être *constamment* sous le regard de ses amis... »

Enfin, pour les verbes de composition (p. 202), les faits nous semblent très nets : *Ce parti est (composé / constitué / formé) (de / ? par) divers groupuscules* – les trois verbes sont ici imperfectifs<sup>3</sup>. Mais dans : *Le nouveau gouvernement a été (constitué /*

3. Ici, nous avons affaire à la question de la possibilité ou non de la double construction du complément d’agent que nous avons étudiée pour l’espagnol (Camprubi, 1999, p.214) : certains verbes, bien qu’imperfectifs ne l’ont pas et n’admettent qu’un complément d’agent avec *por* au passif (*dominar, ocupar, representar...*). Seuls les verbes imperfectifs qui admettent un complément de moyen en *de* peuvent en faire, au passif, un complément d’agent introduit par cette

*formé*) (par / \*d') un dirigeant de la Mafia – les deux verbes sont perfectifs. *Idem* pour : *Le menu a été composé* (par / \*d') un grand chef (p. 202).

Nous le répétons, pour en terminer sur la question, le critère aspectuel nous semble réellement pertinent et plus sûr que celui d'agentivité (ou stativité) retenu, d'une façon générale, par Gaatone, sans possibilité de vérification, pour toutes ces combinaisons de verbes au passif avec leurs compléments d'agent.

### *L'aspect lexical et l'idée de « durée »*

Maurice Molho dénonçait, en son temps, la confusion faite au sujet des temps verbaux du passé entre ces deux notions, l'*imperfectivité* et la *durée* et entre leurs corollaires, la *perfectivité* et l'absence de durée. Ainsi, pour le passé simple qui serait un temps exprimant l'absence de durée du procès, Molho disait, à propos d'un exemple comme *Victor Hugo vécut 80 ans*, qu'il est absurde de parler d'absence de durée avec un pareil laps de temps ! Il est, par ailleurs, assez fréquent de voir opérer cette assimilation, en ce qui concerne non plus l'aspect lié au temps verbal, mais celui qu'on appelle lexical vu dans notre précédente section, au regard cette fois de l'idée de durée du procès ou de l'état. Or, il suffit de réfléchir un instant pour comprendre que tout procès ou tout état, si brefs soient-ils, impliquent toujours et par définition de la *durée*. Il s'agit d'un concept inhérent à l'expérience humaine, ce n'est ni plus ni moins que le temps qui s'écoule mais, en tant que tel, il ne peut pas figurer dans un signifié verbal puisque, tout comme la *distance* dans le domaine de l'espace, il se caractérise par une constante variation : la plus ou moins grande durée ou la plus ou moins grande distance sont affaire de situation particulière et un signifié linguistique ne peut encoder que du général. Allons plus loin : quand on oppose le *ponctuel* au *duratif*, à partir de quel seuil peut-on les différencier pour en faire un trait distinctif du verbe ? Il est évident, une fois de plus, que c'est une question de particularité phénoménologique et, si une seconde peut paraître brève dans la vie de tous les jours, au contraire, à une certaine échelle, disons atomique, elle constitue sans doute un très longue durée... Autrement dit, avec ces considérations, on est toujours dans le monde, dans l'univers référentiel et, par là-même, hors de la langue-système. Alors, quand

---

même préposition : par exemple *recubrir la mesa de un plástico* qui donnera *la mesa estaba recubierta de un plástico* = « la table était recouverte d'un dessus de table en plastique ».



on parle de sens ou trait *duratif* d'un verbe, il ne peut s'agir que de l'*imperfectivité* lexicale. Bien entendu, on peut parler de « compléments » ou d'« adverbes de durée » pour désigner celles de ces expressions qui servent à *mesurer* ou apprécier le plus ou moins grand laps de temps dont on veut parler. On les oppose ainsi aux expressions temporelles de localisation. On a affaire alors, dans les deux cas, à une catégorisation morpho-syntaxique tout à fait normale. Prenons un exemple : *Il a travaillé pendant trois heures / jours* indique un travail pratiquement en continu, c'est-à-dire un temps de travail qui est *quantifié*, c'est une *durée*, tandis que *Il a travaillé pendant le mois d'août* signifiera qu'il a travaillé certains jours à l'intérieur du mois d'août, ce qui est une *localisation temporelle*. Mais dans les deux énoncés, le verbe lui-même est ce qu'il est toujours, *imperfectif*. Comme nous l'avons dit avant, il y a forcément de la durée partout où il y a *procès* ou état. Ces notions de durée / ponctualité ne sont donc pas des traits pertinents du verbe et il est préférable de les bannir de l'analyse de leur contenu ou signifié. Peut-on, d'autre part, parler de noms (substantifs) « duratifs », comme le fait Andrée Borillo (1985) à propos, par exemple de : *La réunion a duré longtemps* (p. 14) ? Si l'on prend les verbes dont certains de ces substantifs dérivent (*attendre / attente, discuter / discussion*), on voit qu'il est toujours question de l'imperfectivité lexicale, trait bien défini et suffisant, que l'on peut étendre aux substantifs dérivés. En définitive, la durée (temporelle) et la distance (spatiale) sont des grandeurs mesurables que la langue traite comme telles par une *quantification* tandis que l'aspect lexical est une donnée purement *qualitative*, qui, nous allons le voir, procède soit du lexème soit du syntagme.

#### *L'aspect dit « télélique » ou « atélique »*

La notion aspectuelle de *télicité* que l'on doit à Garey (1957) est, *a priori*, largement sinon totalement assimilable à la perfectivité lexicale, et son contraire la non télicité ou *atélicité* à l'imperfectivité ; mais elle est présentée toutefois par certains auteurs comme une propriété du syntagme verbal et non du seul lexème. C'est le cas pour Comrie, comme le rappelle, dans un article sur l'occitan, Patrick Sauzet (2005, voir p. 355). Les termes de perfectivité / imperfectivité sont alors réservés à l'aspect grammatical flexionnel. Sauzet utilise, quant à lui, les deux terminologies, ainsi dit-il (p. 357) :

J'admets donc que, lexicalement, les verbes peuvent être perfectifs (téliques) (*acheter, trouver*), imperfectifs (c'est-à-dire statifs : *avoir*,

*être, chercher...* ou en occitan les formes en *-ejar* du type *blanquejar*) ou non-marqués pour la perfectivité (*manger, parler*).

et plus loin (*ibid.*) :

Accepter cette hypothèse prédit que ne peuvent être flexionnellement perfectifs (au prétérit en occitan) que des verbes lexicalement ou syntaxiquement perfectifs (téliques), ou des verbes qui lexicalement ou syntaxiquement restent non-marqués pour la perfectivité.

On voit donc que la télécité est l'aspect *lexical* et/ou *syntactique* de perfectivité. En ce qui nous concerne, et pour l'étude du passif, nous n'avons parlé que d'aspect lexical. Comme cette structure n'intéresse que les verbes *transitifs*, il s'agit en fait d'une analyse qui englobe l'argument *objet* dans la détermination de l'aspect du terme verbal ; autrement dit, c'est bien un aspect qu'on peut qualifier aussi de syntaxique. Mais alors, peut-on, en poussant l'analyse plus loin, différencier ce qui serait un aspect strictement lexical de l'aspect syntaxique ? Par exemple, en prenant le verbe *comer/manger* : d'après le test de Garey (voir Patrick Sauzet, p. 355), on prédit qu'il est atélique (non télique) = quelqu'un *mange* et pendant qu'il mange, il est interrompu. A-t-il ou non mangé ? La réponse est « oui », le verbe est *atélique*. Or, comme on va le voir, il n'est pas imperfectif dans le cas de l'emploi transitif. Ainsi, pour *comer una cosa* (manger quelque chose), nous voyons grâce au test du complément temporel (*comer un pedazo de pan en tres segundos / manger un morceau de pain en trois secondes*) que le verbe est bien perfectif et, en effet, c'est avec l'auxiliaire *ser* en espagnol qu'il forme son passif : *fue comido el pedazo de pan en tres segundos*. En réalité, nous pensons que *manger* est lexicalement et syntaxiquement perfectif et que la non-télécité qu'indique le test de Garey n'est rien d'autre, en réalité, que l'aspect de réitération qui se ramène toujours à celui de perfectivité : *manger* de façon continue c'est faire *se succéder* des actes par eux-mêmes bornés, concernant chacun un mets particulier. Ici, donc, le test de Garey à lui seul nous paraît trompeur, ce qui serait aussi le cas du test de complément de temps avec *durante* (*pendant* en français), si l'on n'y prend garde. En définitive, sauf pour les verbes intransitifs pour lesquels l'aspect semble n'affecter que le seul lexème, on doit considérer que l'aspect lexical est aussi syntaxique, c'est-à-dire qu'il se constitue à travers la transitivité des items lexicaux, comme pour la télécité, mais à déterminer autrement que par le seul test de Garay.

## Conclusion

Au-delà de l'importance fondamentale, pour l'analyse ou l'explication linguistique, de cette catégorie de l'aspect, depuis longtemps reconnue, nous avons pu constater celle non moins évidente de l'approche contrastive interlangues, qui peut conduire à mettre en évidence le rôle d'un facteur (ici celui de l'aspect) dans un cas de structure où la seule approche monolinguistique ne le permet guère ou difficilement : c'est ce qu'on a vu à propos du passif en français pour lequel les auteurs en général n'ont pas retenu le rôle qui nous a semblé décisif de l'aspect lexical et syntaxique du verbe. Pour ce qui est de l'idée de durée ou de son contraire la ponctualité, on voit qu'il s'agit d'une confusion terminologique quand on l'applique au contenu des lexèmes au lieu de la notion aspectuelle de perfectivité / imperfectivité. Quant à la notion de télicité, au moins pour nos verbes transitifs, et si on la dégage à l'aide du seul test de Garay, elle n'est pas préférable à celle de perfectivité telle que nous la concevons dans le cadre de notre analyse du passif.

Professeur émérite  
Université de Toulouse-le Mirail

## BIBLIOGRAPHIE

- BORILLO, Andrée, 1985, « Un congé de trois jours, trois jours de congé », *Cahiers de grammaire* 9, Université de Toulouse-le Mirail, Centre de linguistique et de Dialectologie / UA 1033 (p.3-20).
- CAMPRUBI, Michel, 1982, *Études fonctionnelles de grammaire espagnole*, 2<sup>e</sup> édition revue et augmentée, France-Ibérie Recherche, Université de Toulouse-le Mirail (2001 : Nouvelle édition revue et augmentée, P.U.M.).
- CAMPRUBI, Michel, 1999, *Questions de linguistique romane contrastive*, P.U.M. (col. interlangues – linguistique et didactique).
- COLON, Germà, 1976, « Sobre el perfet perifràstic VADO + infinitiu en català, en provençal i en francès », *Problemes de llengua i literatura catalanes – Actes del II Col.loqui Internacional sobre el català / Amsterdam 1970 /*, Publicacions de l'Abadia de Montserrat (p. 101-144).

- DAVID, Jean, MARTIN, Robert (éds.), 1980, *La notion d'aspect*, Paris, Klincksieck.
- FUCHS, Catherine, LEONARD, Anne-Marie, 1979, *Vers une théorie des aspects. Les systèmes du français et de l'anglais*, Paris, Mouton.
- GAATONE, David, 1998, *Le passif en français*, Paris-Bruxelles, De Boeck & Larcin (Duculot).
- GAREY, Howard, 1957, « Verbal aspect in French », *Language* 33 (p. 91-110).
- GASPAR GARCIA, Elena, 2003, *L'influence de l'aspect lexical dans les compléments de but construits avec les prépositions espagnoles « Por » et « Para »*, Mémoire de D.E.A. (dactylographié), Université de Rouen.
- GUILLAUME, Gustave, 1933/1964, « Immanence et transcendance dans la catégorie du verbe – Esquisse d'une théorie psychologique de l'aspect guillemets français français », *Journal de psychologie* (janvier-avril 1933) repris dans : *Langage et science du langage*, Paris, Nizet et Québec, Presses de l'Université de Laval, 1964.
- MOLHO, Maurice, 1976, « L'aoïst perfràstic català » , *Problemes de llengua i literatura catalanes – Actes del II Col.loqui Internacional sobre el català /Amsterdam 1970 /*, Publicacions de l'Abadia de Montserrat (p. 67-100).
- POTTIER, Bernard, 1971, *Gramatica del español*, 2<sup>e</sup> éd., Madrid, Ed. Alcala (col. Aula Magna).
- POTTIER, Bernard, 1987, *Théorie et analyse en linguistique*, Paris, Hachette (Langue Linguistique Communication).
- SAUZET, Patrick, 2005, « Aspect lexical et aspect flexionnel en occitan », dans Injoo Choi-Jonin et al. (éds.), *Questions de classification en linguistique : méthodes et descriptions – Mélanges offerts au Professeur Christian Molinier*, Berne, Peter Lang (p. 346-367).
- WILMET, Marc, 1980, « Aspect grammatical, aspect sémantique, aspect lexical : un problème de limites », dans J. David et R. Martin (éds.), *La notion d'aspect*, Paris, Klincksieck (p. 51-68).